
Synthèse du rapport final - Pour un apprentissage sans tabac (auparavant : Pars sans ta clope / Wolkenlose Zukunft)

Le projet-pilote cantonal « Apprentissage sans tabac », lancé en 2005, a pour principal objectif de promouvoir le non-tabagisme comme norme sociale et positive auprès des apprentis par le biais d'un concours. Des lots attrayants sont tirés au sort parmi les participants qui n'ont pas consommé de tabac pendant la durée du concours. Le projet a fait l'objet d'une évaluation systématique et a été régulièrement adapté avant que soit définie sa forme actuelle, qui donne entière satisfaction. Jusqu'alors, le groupe cible que constituent les apprentis n'avait été que rarement sensibilisé à ce thème de manière spécifique, bien que le passage de l'école au monde des adultes constitue souvent une phase délicate marquant le début du tabagisme et que la prévalence des fumeurs soit plus élevée chez les apprentis que chez les élèves du gymnase¹. Avec son approche axée sur la notion de récompense, ce projet-pilote qui vise à renforcer le non-tabagisme de manière positive au moyen d'un concours, s'avère novateur et prometteur.

Déroulement du projet

Durant la phase préparatoire du projet (2005/2006), les écoles professionnelles et les entreprises formatrices de moyenne et grande envergure ont noué des partenariats promoteurs. Un comité de patronage et une équipe de projet opérationnelle ont, en outre, été constitués. Le projet a ensuite pris forme dans le cadre de la collaboration développée avec les partenaires. Un plan d'évaluation a aussi été élaboré. Enfin, l'équipe de projet a défini les moyens de communication nécessaires et organisé une conférence de presse pour lancer l'opération.

La première année du concours (2006/2007), la participation s'est avérée plutôt modeste. A l'aide d'une évaluation externe, le projet a alors été remanié et redéfini : le principal groupe cible a été limité aux non-fumeurs. L'argument « entreprise sans tabac » comme facteur de motivation essentiel pour les non-fumeurs (ou anciens fumeurs) a été relégué au second plan. Les attentes portant sur une participation proactive de la part des entreprises ont été revues à la baisse, laissant la place à des interventions de sensibilisation « prêtes à l'emploi » du Centre d'information. L'accent a été mis davantage sur les écoles professionnelles pour le lancement du concours. En ce qui concerne les conditions de participation, le témoignage d'adultes n'a plus été exigé, et la durée de la période sans tabac a été réduite à six mois. Les modalités d'inscription (courriel, graphique) ont été simplifiées. Enfin, le nom du projet a été modifié suite à un sondage réalisé auprès des apprentis. « Avenir dégagé – wolkenfreie Zukunft » est ainsi devenu « Apprentissage sans tabac – Lehre ohne Tabak ». Ces nouvelles orientations ont aussi nécessité une adaptation du projet d'évaluation : on a décidé de réaliser chaque année un sondage représentatif auprès des apprentis du canton de Fribourg pour relever des informations sur le niveau d'acceptation et l'efficacité du projet.

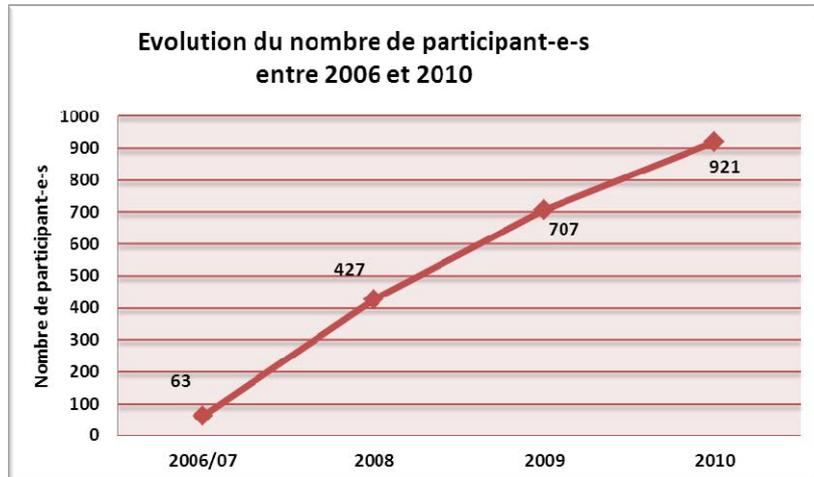
Les modifications apportées tant au niveau du projet que du groupe-cible ont porté leurs fruits : les éditions 2008, 2009 et 2010 du concours ont enregistré une énorme progression du nombre de participants, une hausse des entreprises partenaires et un bon taux de notoriété. Les réactions recueillies par le biais de questionnaires se sont aussi avérées positives. Une évolution réjouissante que reflète également une évaluation finale très positive. Par ailleurs, l'expérience ainsi acquise a d'ores et déjà pu être mise à profit pour la planification d'un nouveau projet à l'échelle nationale.

¹ Le Monitoring sur le tabac en Suisse montre qu'en 2009, 35 % des apprentis fumaient contre seulement 19 % des gymnasiens/étudiants de l'Ecole normale (Keller, R., Radtke, T., Krebs, H. & Hornung, R. (2010). *La consommation de tabac dans la population suisse de 2001 à 2009. Monitoring sur le tabac – Enquête suisse sur le tabagisme*. Zurich : Institut de psychologie de l'Université de Zurich, département de psychologie sociale).

Résultats

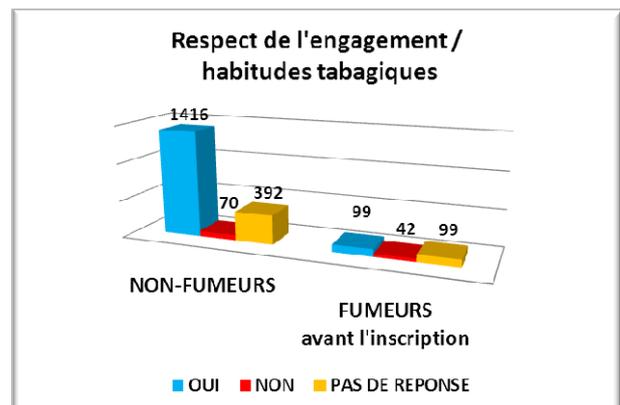
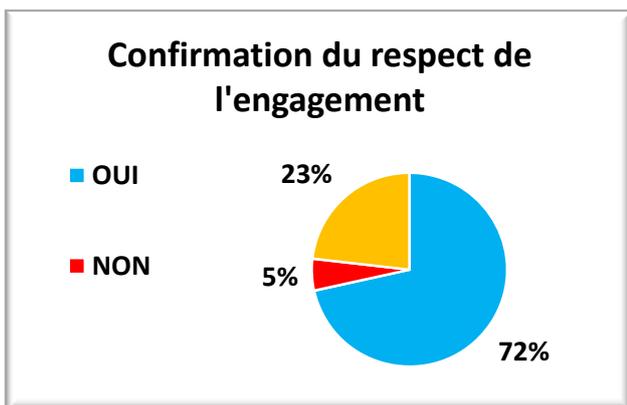
Output

Ce sont au total 2118 apprentis qui ont participé aux quatre concours organisés, soit trois fois plus que l'objectif fixé. Une forte progression du nombre de participants a été enregistrée d'année en année.

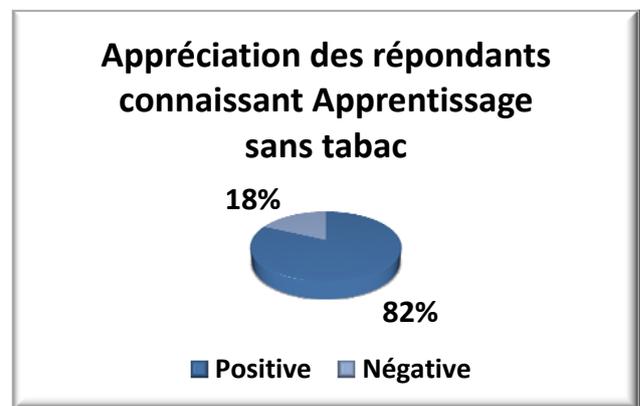


Le nombre d'entreprises partenaires a lui aussi augmenté, passant de 26 (2006/2007) à 764 (2010).

72 % des apprentis ayant participé au concours ont confirmé ne pas avoir consommé de tabac pendant au moins six mois.



Un sondage représentatif mené auprès des apprentis du canton de Fribourg a confirmé le taux de notoriété élevé de cette mesure de prévention du tabagisme : en 2010, 84 % des apprentis connaissaient le projet « Apprentissage sans tabac » et, parmi ceux-ci, 82 % l'ont jugé positif, ce qui montre le très fort niveau d'acceptation du concours auprès de ce groupe-cible.



Outcome

En 2010, plus de 86 % des personnes du groupe-cible (apprentis du canton de Fribourg)² étaient d'avis que le projet de prévention « Apprentissage sans tabac » confirmait « l'idée que ne pas fumer est un atout ». Au vu de ce chiffre, les conclusions de l'évaluation externe du projet sont les suivantes : « L'objectif du CIPRET, qui était principalement de valoriser la non-consommation [de tabac], est donc pleinement atteint ».³



Dans le cadre d'un sondage à choix multiples, 54 % des apprentis fribourgeois ayant déjà entendu parler de « Apprentissage sans tabac » ont déclaré que ce projet les a incités à réfléchir aux avantages du non-tabagisme et à leur consommation de tabac (2009/2010).

Lors du sondage de suivi effectué auprès des participants en 2010, 52 % des personnes interrogées ont affirmé que le concours les avait encouragées à ne pas fumer. Cela signifie que les participants ne sont pas simplement des non-fumeurs « déclarés » et fermement convaincus sur lesquels le concours n'exercerait aucune influence – si ce n'est une fonction de normalisation de la non-consommation de tabac (cf. la tendance interne dans l'attribution du succès). Ce résultat montre que, grâce à ce projet, il est aussi possible de soutenir et de conforter le groupe vulnérable des fumeurs potentiels et des fumeurs occasionnels dans leur volonté de ne pas fumer

Au total, 12 % des participants (de 2006/2007 à 2010) ont profité du concours pour arrêter de fumer : sur 240 fumeurs inscrits (dont plus de la moitié fumait quotidiennement), 99 ont confirmé avoir arrêté de fumer.

Afin d'obtenir des informations sur l'impact du projet à long terme, un questionnaire a été adressé via Internet aux participants des éditions 2007, 2008 et 2009 : 92 % des personnes ayant répondu ont confirmé qu'elles ne fumaient toujours pas. Parmi les apprentis qui fumaient avant le concours, 62 % n'avaient pas repris.

Un à trois ans après le concours, 37 % des personnes qui ont répondu à l'enquête Internet établissaient un lien direct entre leur participation au concours et le fait qu'ils avaient (alors) arrêté de fumer.

93 % des participants à l'enquête Internet estimaient que le concours « Apprentissage sans tabac » devait être maintenu « pour valoriser les non-fumeurs ». En 2010, ils étaient même 98 % à partager cet avis.

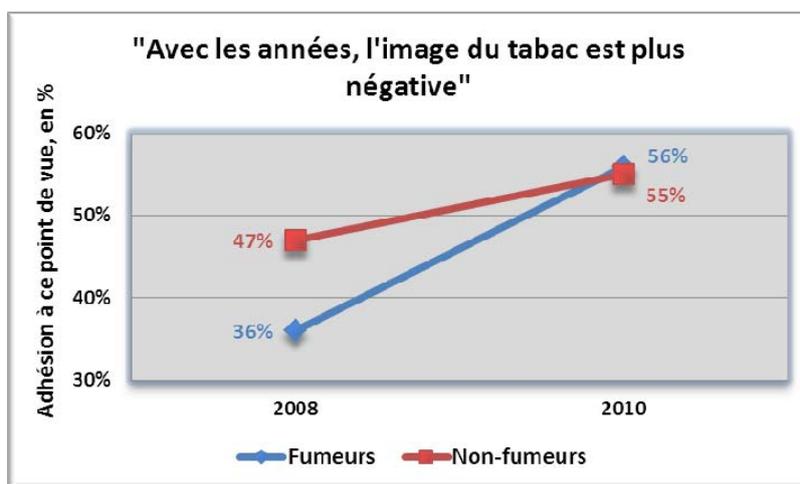
² Questionnaire distribué dans le cadre de l'enseignement dispensé dans les écoles professionnelles. Ne correspond pas à un échantillonage des participants au concours.

³ Université de Fribourg, Domaine Sociologie, politiques sociales et travail social, chaire francophone, Sophie Le Garrec et al. (2010). *Evaluation du projet « Apprentissage sans tabac » Cipret Fribourg. Rapport de synthèse de 2006/2007 à 2010.* 30.

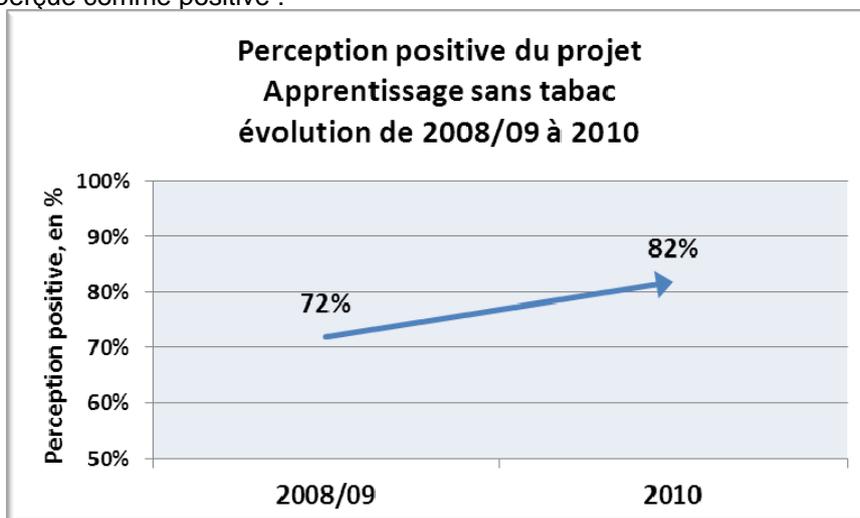


En ce qui concerne l'objectif « Normalisation de la non-consommation de tabac auprès des apprentis du canton de Fribourg », on peut en outre faire les constatations suivantes :

Un nombre croissant de participants (et également de fumeurs) pensent que l'image du tabac est se détériore :



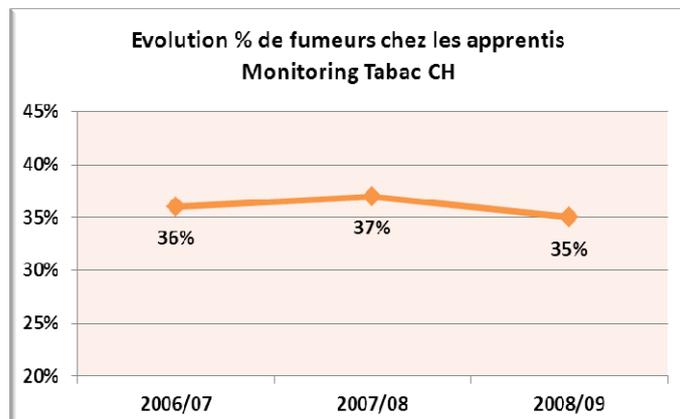
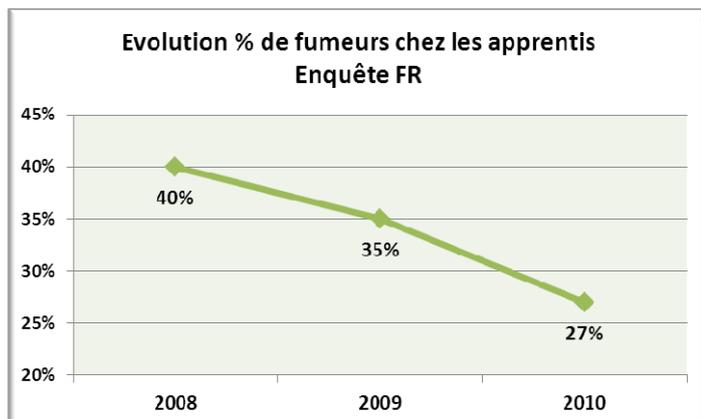
La mesure de prévention du tabagisme « Apprentissage sans tabac » (reprise sous la même forme) est de plus en plus perçue comme positive :



Toutefois, le nombre d'apprentis qui surestiment la prévalence du tabagisme chez les jeunes reste constant (78 %). Si l'on considère l'argument principal avancé par les personnes sondées, à savoir que les

jeunes commencent à fumer « parce que les autres fument », un gros travail d'information doit être fourni dans le cadre de la prévention du tabagisme auprès des jeunes.⁴

Il est intéressant d'observer l'évolution de la proportion de fumeurs parmi les apprentis interrogés dans le canton de Fribourg⁵ :



Même si le Monitoring sur le tabac en Suisse montre une baisse de la consommation de tabac chez les 18-19 ans ainsi que chez les apprentis, cette évolution marquée ne se reflète pas dans la moyenne nationale.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce résultat :

- L'impact de cette mesure de prévention du tabagisme est spécifique au groupe cible « Apprentissage sans tabac ».
- La législation introduite dans le canton de Fribourg en 2009 et en 2010 en matière de protection contre le tabagisme passif sur le lieu de travail et dans les espaces publics fermés rend la consommation de tabac plus difficile et favorise la normalisation du non-tabagisme. Sa mise en œuvre contribue à réduire le nombre de personnes commençant à fumer et incite (surtout les fumeurs non dépendants ?) à arrêter de fumer.
- Tendance à la normalisation du non-tabagisme : se définir comme fumeur est de moins en moins valorisant. On déclare ainsi moins volontiers que l'on fume (p. ex., en cas de consommation à titre d'expérience ou occasionnelle) en répondant à un questionnaire (désirabilité sociale). Ou la probabilité que les fumeurs répondent à un questionnaire sur la prévention du tabac devient plus faible (parallèlement, le taux de retour de questionnaires complétés augmente sensiblement).
- Changement de l'échantillonnage impossible à reconstruire, et ce malgré le fait que les paramètres de sondages n'aient pas été modifiés ?

Il serait intéressant de comparer ces chiffres avec les valeurs moyennes suisses enregistrées en 2010 et de relever à nouveau en 2011 la prévalence du nombre de fumeurs parmi les apprentis fribourgeois.

Le rapport d'évaluation conclut : « L'ensemble des résultats relevés dans le cadre de cette évaluation finale a démontré que le programme " Apprentissage sans tabac " a influé incontestablement sur la valorisation de l'image d'une non-consommation, aussi bien auprès des non-fumeurs que des fumeurs » (Le Garrec, 2010, 46).

⁴ La nécessité d'informer clairement les jeunes sur le nombre effectif (plus faible qu'ils ne le croient) de jeunes qui fument a déjà été prise en compte dans différents supports de sensibilisation dans le cadre et en dehors du projet.

⁵ On dénombrait 7263 apprentis dans le canton de Fribourg au début du projet (2006/2007). Ce chiffre est passé à 8402 lors de la dernière édition du projet-pilote (année 2009/2010). Nombre de questionnaires renvoyés par les écoles professionnelles :

2008	2009	2010
593	816	947

Les apprentis sondés sont âgés de 16 à 23 ans, l'âge moyen étant de 18 ans.

Voir aussi l'enquête « Bilan de santé , Ecoles professionnelles » de Hüsler et al., qui en 2006 se basait sur un pourcentage de 49 % de fumeurs parmi les apprentis.

Recommandations

- Au regard de son bilan positif, le concours doit être poursuivi sous sa forme actuelle dans le cadre du programme cantonal Tabac 2009-2013 (analyse de potentiel positive pour le canton de Fribourg par le biais d'une évaluation externe, recommandation par d'anciens participants).
- Le projet-pilote « Apprentissage sans tabac » doit être modélisé (proposition formulée dans l'évaluation externe).⁶
- L'offre de coaching proposée aux participants au concours qui désirent arrêter de fumer doit être développée de manière spécifique au groupe cible.
- En matière de prévention du tabagisme, il convient d'informer les apprentis en ce qui concerne la surestimation du taux de prévalence des jeunes fumeurs et la dangerosité des autres modes de consommation de tabac (snus, snuff, chicha).

⁶ « Ce type de canevas d'intervention peut donc être un outil modélisable dans d'autres contextes d'intervention et / ou d'autres cantons. » (Le Garrec, 2010, 47).